

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2019-42

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4, et L.766-4 ;

Vu le projet d'ordonnance n° 2019-xxx du xx juillet 2019 portant réforme des offres au public de titres ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 26 juin 2019,

Émet un avis favorable sur le projet d'ordonnance susvisé

Fait le 26 juin 2019.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,

Sébastien RASPILLER

